

HOMMAGE  
DE LA VILLE DE BROMONT  
À L'OCCASION DES FUNÉRAILLES DE  
MONSIEUR VINCENT ROY

Bromont, le vendredi 9 décembre 2011

Monsieur le Ministre, Monsieur le Député, Madame la  
maire, Dignitaires,

Les élus de la Ville de Bromont, ses employés, ses policiers,  
ses pompiers et ses citoyens forment une grande famille d'un  
peu plus de huit mille personnes.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour célébrer le passage de  
Vincent Roy parmi nous et pour entourer d'affection Marie son  
amoureuse et ses enfants Ève et Raphaël.

La Ville de Bromont a été fondée en 1964. Le  
9 décembre 1969, (il y a exactement 42 ans) la Ville donnait  
avis de motion pour l'adoption du règlement 69 afin de  
constituer son corps de police. Au fil des ans, le service s'est  
développé et de nouveaux effectifs se sont ajoutés.

Fière de répondre aux exigences de la loi sur la sécurité publique, la Ville de Bromont et ses citoyens ont choisi en 2002 de conserver le service de police municipal. Sous la direction de Monsieur Jean Bourgeois, notre service est reconnu pour ses bonnes performances et son professionnalisme. Et c'est, je crois, en partie, ce qui a attiré Vincent Roy à poser sa candidature pour un poste ici à Bromont l'été dernier.

Les nombreux commentaires que nous avons reçus depuis son décès nous indiquent que Monsieur Roy s'était rapidement intégré au sein de l'équipe, qu'il était apprécié de ses patrons, de ses collègues et des citoyens, incluant les jeunes et les familles qui l'avaient salué lors de la Fête familiale et durant les premiers jours de la rentrée scolaire, alors qu'il était de surveillance aux abords de nos écoles.

On peut penser qu'il avait une préoccupation particulière pour ce secteur, ayant une conjointe enseignante et deux jeunes enfants au primaire.

Le 1<sup>er</sup> décembre dernier, ce terrible accident a mis fin aux rêves et aux aspirations de Vincent Roy et de ses proches. Cet accident a également rappelé aux policiers et policières que la profession qu'ils ont choisi d'exercer présente un risque constant.

Plus de 60 000 policiers et policières servent et protègent les Canadiens, dont 14 000, au Québec. Ces hommes et ces femmes accomplissent leur travail en sachant qu'ils peuvent avoir à sacrifier leur vie pour assurer ces services essentiels à leurs concitoyens.

Le choix de la famille Roy-Boucher de tenir des funérailles civiques permet aujourd'hui de rassembler cette grande famille que forment les policiers et policières, et grâce aux médias, d'attirer l'attention de la population sur les risques de leur travail, sur la fraternité qui les habite et sur les sacrifices qui s'imposent à leurs familles.

Votre présence, Monsieur le Ministre, touche profondément la communauté bromontoise, particulièrement la direction du service, et les policiers et policières fortement ébranlés par cette tragédie. Soyez assuré que la Ville de Bromont apportera le soutien nécessaire afin que notre personnel puisse surmonter cette épreuve et retrouver une tranquillité d'esprit pour poursuivre efficacement leur travail professionnel.

Depuis l'annonce du décès tragique de notre policier Vincent Roy, la Ville de Bromont a reçu de nombreux témoignages de sympathies et l'aide précieuse de nombreux corps de police. Dans les heures qui ont suivi, les représentants de la Sûreté du Québec ont offert assistance et nous avons bénéficié de leur aide pour le maintien des services à la population. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous voulons également remercier les corps policiers qui nous sont venus en aide pour la gestion du protocole de préparation des funérailles. Nous soulignons d'une façon spéciale le service de police de la Ville de Granby, le service de police de la Ville de Montréal, la Régie de police de Magog et le service de police de la Ville de Sherbrooke.

Nous sommes également reconnaissants de l'appui précieux des représentants de la Gendarmerie Royal du Canada.

We are grateful for the help provided by the RCMP and also for the support and presence of many representatives from Alberta, Saskatchewan, Manitoba, British Columbia and Ontario. We also received a message of sympathy from the Canadian federation of municipalities, an organisation that represents 2000 cities and communities throughout Canada.

Je mentionnais en début d'allocution que la Ville de Bromont est une grande famille. Je tiens à souligner la contribution de l'ensemble de nos employés municipaux durant les derniers jours.

Enfin, je veux remercier notre directeur du service de police de Bromont, Monsieur Jean Bourgeois, son capitaine aux opérations, Madame Mélanie Côté, son Capitaine aux enquêtes, Monsieur Mario Genest et tout le personnel de soutien et les policiers du service de police. Mentionnons également, l'assistance de notre service de répartiteurs de la Ville de Lévis. Votre dévouement et votre professionnalisme vous honorent.

Mes derniers mots seront pour vous, Marie, pour vos enfants, pour les parents de Vincent et pour vos parents. Sachez que la Ville de Bromont souhaite continuer de vous apporter son soutien. Depuis les premiers moments, vous avez pu compter sur l'aide de notre policière, Sandy Robitaille. Elle a su vous aider vous réconforter et vous accompagner durant ces journées des plus éprouvantes. N'hésitez pas à faire appel à Sandy et à demander, aide et réconfort. La Ville de Bromont tout entière vous offre son soutien.